



## **Déclaration liminaire du Syndicat CGT SPIP de l'AUDE au CTS de l'AUDE du 15 juin 2021.**

Lors de ce Comité Technique, nous ne pouvons pas ignorer la triste actualité nationale en matière de violences familiales et de féminicides.

Nous n'oublions pas les victimes et leurs proches mais aujourd'hui, dans ce cadre professionnel, nous souhaiterions nous focaliser sur les professionnels exerçant en SPIP.

Notre inquiétude est grande car hormis des paroles en interne indiquant que notre administration apporte tout son soutien aux équipes, nous observons une réactivité aiguë par des contrôles tous azimuts des faits et gestes des agents SPIP dans les suivis concernés. Pour l'heure, ni la DAP, ni le Ministère de la Justice, ne font publiquement part de leur soutien à leurs agents et n'expliquent la difficulté de nos missions.

Nous assistons à des attaques en règle de notre travail au quotidien sans que l'on sache précisément ce que sont nos missions, de quels moyens humains nous disposons pour les réaliser, le rôle de nos partenaires institutionnels et autres (travail, soins, logement, éducation,...) pour travailler sereinement. Pourquoi nos responsables DAP et MJ ne disent pas publiquement la réalité de notre travail quotidien ? Que les SPIP manquent de personnels, ce qui est également le cas de nos partenaires (auxquels s'ajoutent trop souvent des manques financiers).

Au lieu de cela, à chaque nouveau drame, on nous contrôle ! Non pour la protection des agents, mais pour une remise en cause systématique du travail des agents SPIP, tout en dénaturant leurs missions et en entretenant un flou artistique quant aux limites de ces mêmes missions.

La CGT insertion et probation ne cessera de dénoncer cette attitude en rappelant que :

- Les responsables de ces drames sont avant tout les auteurs et non les services qui les accompagnent.
  - Le SPIP ne peut en aucun cas être soumis à une obligation de résultat. Il est illusoire et dangereux de croire et faire croire que le risque zéro de récidive pourrait exister.
  - Les SPIP travaillent depuis des années avec des moyens bien insuffisants, qu'il s'agisse de moyens humain ou de partenariats, face à une institution qui leur en demande toujours plus.
- En revanche le professionnalisme et l'investissement quotidien des différents personnels n'est jamais reconnu ou valorisé.
- Remplir des tableaux de suivi ne prévient en rien la récidive, et ne sert qu'à transférer la responsabilité sur les CPIP, tout en insécurisant leur cadre professionnel.

Le syndicat CGT SPIP de l'AUDE dénonce l'absence de soutien affiché de l'Administration Pénitentiaire et du Ministère de la Justice envers ses personnels.

Ce silence contribue à jeter l'opprobre sur les SPIP et à insécuriser les agents. On ne peut être le « fusible parfait » pour le Ministère de la Justice et le Ministère de l'Intérieur face à la pression médiatique et l'affolement politique.

Le syndicat CGT SPIP de l'AUDE exige que les missions et le cadre d'intervention de chacun soient respectés et que les SPIP soient dotés en moyens suffisants.

Le syndicat CGT SPIP de l'AUDE apporte son soutien inconditionnel et réaffirme sa solidarité à tous les collègues visés par les inspections, ainsi qu'à tous les collègues dont les dossiers sont examinés à la loupe pour déceler la moindre faille.